

Chèque Culture et Sport · Saison 2020/2021

Pour les familles Ramonvilloises, en fonction de leur quotient familial. Soucieux de permettre au plus grand nombre d'enfants ramonvillois d'accéder au sport et à la culture, la municipalité et le centre communal d'action sociale (CCAS) ont lancé en 2017 le « Chèque Culture & Sport ».

Comment ça marche ?

Si votre quotient familial est inférieur à 587 € le CCAS prend en charge une partie du montant de la licence ou de l'inscription à une association sportive ou culturelle de la commune partenaire : 50 € par an, par enfant .

Plusieurs enfants âgés de 6 à 15 ans peuvent être aidés par famille.

Par ailleurs, le « Chèque Culture & Sport » donne accès pour l'ensemble de la famille à un spectacle gratuit au Kiwi (ex centre culturel) de Ramonville et à une projection au cinéma L'Autan.

Pour qui ?

- Enfants ramonvillois de 6 à 15 ans (nés entre 1/01/2005 et le 31/12/2014)
- Quotient familial inférieur à 587 €

Comment ?

1. Récupérer la fiche d'inscription à l'accueil de la mairie (guichet unique) ou du CCAS ou à l'école municipale d'enseignements artistique de Ramonville ou à la piscine municipale.
2. La remplir et la déposer au CCAS de Ramonville (18, Place Marnac) ou à l'accueil de la mairie (guichet unique) avec une copie des documents suivants :
 - attestation CAF (de moins de 3 mois) ;
 - avis d'imposition 2019 ;
 - attestation de préinscription ou d'inscription à l'activité du choix de des enfants, si vous en disposez.
3. Si vous êtes éligible au dispositif, le CCAS vous contactera pour vous recevoir et vous délivrer votre « Chèque Culture & Sport » 2020/2021 tamponné.
4. Ce chèque devra être remis au club ou à l'association sportive ou culturelle pour lequel/laquelle il a été demandé. La somme attribuée par le CCAS sera directement déduite du montant de la cotisation annuelle à régler auprès du club ou de l'association choisi-e. Le chèque n'est pas remboursable.
5. Date limite de retour du dossier complet avant le 30/10/2020 aucun dossier incomplet ne sera accepté.

Renseignements généraux

Prénom et nom du/de la responsable légal·e

Adresse

Téléphone

E-mail

Enfant·s (prénom, nom, date de naissance et activité choisie)

Enfant 1

Enfant 2

Enfant 3

Enfant 4

Est-ce une première demande ? Oui Non

Votre enfant a-t-il déjà pratiqué une activité culturelle ou sportive ? Oui Non

Si oui laquelle ?

Pièces à fournir

- Attestation CAF (de moins de 3 mois)
- avis d'imposition 2019
- attestation de préinscription ou d'inscription si vous en disposez

Date de dépôt de la demande

